



MÉTABETCHOUAN
LAC • À • LA • CROIX

Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025



1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2025
4. Rapport d'activités du conseil



4.1

Administration et développement



4.1.1

Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 16 septembre au 1^{er} octobre 2025

LISTE DES COMPTES - VILLE	
	Total
du 16-09 au 01-10-2025	1 698 197.59 \$
GRAND TOTAL	1 698 197.59 \$



4.1.2

Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud

Budget 2026
72 800 \$

Quote-part
pour la ville
12 657 \$



4.1.3

Modification de l'offre d'achat des terrains résidentiels

Modification de l'offre d'achat d'un terrain résidentiel en y intégrant les prix suivants :

- ▶ Unifamilial : 9 \$ le pied carré (96,876 \$ le mètre carré)
- ▶ Jumelé : 9,75 \$ le pied carré (104,949 \$ le mètre carré)
- ▶ Multifamilial: 11 \$ le pied carré (118,404 \$ le mètre carré)



4.1.4 Dépôt des états comparatifs au 31 août 2025

- Permettent d'analyser l'évolution des revenus et des charges entre les exercices 2024 et 2025
- Fournissent un suivi de l'exécution budgétaire en cours
- Permettent de mesurer le niveau de réalisation des revenus et des dépenses par rapport aux prévisions adoptées pour l'année 2025

4.1.5

Autorisation d'une signataire – Offre de services pour la gestion des archives municipales – Année 2026

Obligation légale en vertu de la **Loi sur les archives (L.R.Q. A-21.1)**

Responsabilité municipale pour les **documents inactifs et historiques**

Offre de service 2026 de la **Société d'Histoire du Lac-Saint-Jean** :

- Suivi des documents actifs
- Tri et évaluation des documents semi-actifs
- Traitement des archives historiques papier
- Le support numérique sera inclus dans une prochaine entente triennale

Autorisation donnée à la greffière adjointe **Mme Maryse Tremblay** de signer l'entente pour un montant de **10 450 \$ plus les taxes applicables**

4.1.6

Autorisation de travaux à l'Association du 14^e Chemin en vertu du Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés

L'Association désire se prévaloir du programme, lequel prévoit un fonds administré par la Ville afin de permettre la réalisation de travaux

Les travaux consistent à du rechargement sur une partie du chemin pour la somme de **4 070,69 \$** (incluant les taxes)

L'Association dispose d'une somme de **5 764 \$** dans ce fonds

Le conseil accepte les travaux soumis et le versement d'une somme de **4 070,69 \$** conditionnel aux résultats des rapports détaillés des revenus et dépenses

4.1.7

Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur sud

Quote-part par municipalité	Budget 2026	1 314 100 \$
Desbiens		74 950 \$
Hébertville		230 062 \$
Hébertville-Station		101 350 \$
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix		395 216 \$
St-Bruno		252 067 \$
St-Gédéon		260 455 \$



4.1.8

Rémunération payable au personnel électoral et référendaire – Élections générales municipales 2025

- ▶ La rémunération du personnel électoral et référendaire est fixée par Règlement par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément aux dispositions de l'article 580 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*
- ▶ Afin de faciliter le recrutement, le conseil municipal souhaite bonifier la rémunération payable au personnel électoral ou référendaire afin d'offrir une rémunération plus attrayante que celle déterminée par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- ▶ Le conseil adopte de nouveaux tarifs

4.1.9

Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration de l'Office d'habitation (OH) Secteur Sud Lac-Saint-Jean Est

- Monsieur Luc Maltais siègera au conseil d'administration de l'OH Secteur Sud Lac-Saint-Jean Est





4.2 Gestion du territoire

4.2.1

Adoption du second projet de Règlement n° 349-2025 modifiant le Règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur

Second projet de Règlement n° 349-2025 modifiant le Règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de :

- ▶ Créer la zone résidentielle haute densité 157 R à même une partie de la zone 152 R
- ▶ Modifier les usages résidentiels autorisés dans les zones 148 R à 152 R
- ▶ Ajouter des dispositions applicables aux projets intégrés résidentiels
- ▶ Modifier les dispositions applicables aux bâtiments accessoires résidentiels
- ▶ Modifier les dispositions applicables aux bâtiments accessoires communautaires, récréation sports et loisirs

4.2.2

Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres publié sur le Système électronique des appels d'offres – Acquisition d'une rétrocaveuse 2025 ou plus récent – Appropriation au fonds de roulement

Soumissionnaires	Endroit	Montant (excluant les taxes applicables)
Toromont Cat	Pointe-Claire	264 327,53 \$
Terapro Construction	Lévis	266 559,19 \$

- Appel d'offres publié sur le Système électronique des appels d'offres le 9 septembre 2025
- Appropriation au fonds de roulement sur une période de 10 ans



4.2.3

**Autorisation d'aller en appel
d'offres sur le Système
électronique des appels
d'offres pour l'acquisition d'un
camion 10 roues incluant
l'équipement à neige –
Appropriation au fonds de
roulement**

4.2.4

Intérêt de la Ville à participer au Programme d'accompagnement en revitalisation et embellissement des municipalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2026-2027

Enjeu : Un cadre visuel et bâti attrayant afin d'éviter la dévitalisation et pour augmenter l'attractivité

Intention : Se doter d'outils d'urbanisme structurants pour le centre-ville

Outil clé : **Programme particulier d'urbanisme (PPU)** pour planifier, coordonner et soutenir le développement

Bénéfices : Mieux utiliser les leviers légaux, accélérer la revitalisation et l'embellissement

Accompagnement : **SHL / SARP** (outils concrets, participation citoyenne, plans de revitalisation)

Engagement municipal : Contribution prévue de **12 000 \$** si la Ville est sélectionnée

4.2.5

Autorisation d'un signataire — Directive de changement DC09 dans le cadre du projet de réfection du 2^e Rang ouest et de ponceaux — Appropriation au Règlement d'emprunt n° 343-2024 et à la subvention reçue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026

- ▶ **Signataire:** M. Tomy Dufour, directeur des travaux publics
- ▶ Appropriation au Règlement d'emprunt n° 343-2024 ainsi qu'à la subvention reçue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026

DC09 : Ajout d'un puisard au ponceau transversal

10 815,98 \$
plus les taxes
applicables

4.3

Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie



4.3.1

Modification du nombre de parution et de format du journal *L'Informel*



2025

- 9 parutions (12 pages, noir et blanc, format 8,5 x 11 po)
- Coût annuel : 23 435,28 \$

2026

- 5 parutions (12 pages, couleur, format 9 x 12 po)
- Ajout d'une infolettre mensuelle numérique
- Coût annuel : 18 891,56 \$

Économie annuelle

- 4 543 \$

Décision

- Adoption de la nouvelle formule : 5 parutions imprimées + 1 infolettre numérique mensuelle
- Accorder le contrat à l'imprimerie Métabetchouan au coût annuel de 18 891,56 \$ plus les taxes applicables

4.3.2

Autorisation d'un signataire - Directive de changement n° ME-05 - Remplacement de la porte coupe-feu de la salle de réfrigération de l'aréna et ajout d'un isolant dans les espaces muraux de la salle électrique – Appropriation au Règlement d'emprunt n° 329-2024

- ▶ **Signataire:** M. Christian Potvin
- ▶ Appropriation au Règlement d'emprunt n° 329-2025

ME-05 : Remplacement de la porte coupe-feu de la salle de réfrigération de l'aréna ainsi que l'ajout d'un isolant dans les espaces muraux de la salle électrique pour la

1 800 \$
plus les taxes
applicables

4.3.3

Autorisation d'un signataire – Renouvellement du contrat de concession du comptoir de restauration de l'aréna

9257-3856
Québec inc

Saison
• 2025-2026

Signataire: M. Christian Potvin, directeur du
développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie



4.3.4

Appui à la Grande semaine des Tout-petits du 17 au 23 novembre 2025

Thème : « 10 ans d'ascension et encore tant à gravir! »

Objectifs de la GSTP :

- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits
- Sensibiliser aux retombées des actions collectives en petite enfance et périnatalité
- Mobiliser autour de l'importance d'agir tôt
- Briser les silos pour joindre les familles isolées (0-5 ans)
- Favoriser des politiques publiques et programmes adaptés aux familles

Engagement municipal :

- Proclamer la semaine du 17 au 23 novembre comme la **Grande semaine des tout-petits**
- Procéder au lever du drapeau thématique
- Inviter conseil et personnel à porter le carré-doudou le **lundi 17 novembre 2025**



4.3.5

Autorisation d'une signataire – Demande d'aide financière au Fonds de verdissement Hydro-Québec

Programme géré par Arbres Canada (expertise en verdissement urbain et rural)

Objectifs :

- Réduire les îlots de chaleur et protéger la santé des citoyens
- Lutter contre les changements climatiques (canopée urbaine, résilience)
- Améliorer la qualité de vie, embellir le milieu de vie
- Favoriser la biodiversité et réduire le ruissellement des eaux pluviales.

Autorisation donnée à M^{me} Marick Noël, coordonnatrice de projets en développement pour déposer la demande d'aide financière

4.3.6

Autorisation d'une signataire – Demande d'aide financière au Fonds d'aide au développement du milieu

Projet d'activité de fabrication numérique

Objectifs

- Soutenir des actions qui visent à améliorer la qualité de vie de la collectivité
- Augmenter la compétence numérique des citoyens
- Posséder un Médialab permettant de se familiariser avec les outils numériques

Autorisation donnée à M^{me} Marick Noël, coordonnatrice de projets en développement pour déposer la demande d'aide financière

4.4 Rapport des activités du conseil

4.4.1 Représentations des activités du conseil

4.4.2 Représentations, dons et subventions

<i>Demandeur</i>	<i>Demande</i>	<i>Montant accordé</i>
Fondation DITSA (Autisme et déficience intellectuelle)	Marche de la persévérance – 3 ^e Édition – 19 octobre 2025	100 \$
Société d'histoire du Lac-St-Jean	Souper annuel le 24 octobre 2025	125 \$ pour un billet

5. Dépôt de la correspondance

6. Affaires nouvelles

7. Période de questions des citoyens

8. Levée de la séance